


DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le 
ID : 974-249740101-20260601-2026_012_BC_12-DE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 1 juin 2026

Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de présents : 12
Nombre de représentés : 4
Nombre d'absents : 0

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2026_012_BC_12
Cofinancement du Territoire de
l'Ouest pour l'organisation de « La
journée de la mer » par le Cluster
Maritime

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Gabriel AUBERT - M. Irchad OMARJEE - Mme Marina PONGERARD
SINGAINY - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M.
Olivier HOARAU - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Mireille MOREL-
COIANIZ - M. Henry HIPPOLYTE - M. Freddy BOYER - M. Daniel
PAUSE - Mr Erick FONTAINE

Nombre de votants : 15

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
26 mai 2026

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
08/06/2026

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

M. Eric RENE procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - M. Karim
JUHOOR procuration à M. Irchad OMARJEE - Mme Manon VINCELOT
procuration à M. Gabriel AUBERT - Mme Huguette BELLO procuration à
Mme Mireille MOREL-COIANIZ

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 1 JUIN 2026

AFFAIRE N°2026 012 BC 12 : COFINANCEMENT DU TERRITOIRE DE L'OUEST POUR L'ORGANISATION DE « LA JOURNÉE DE LA MER » PAR LE CLUSTER MARITIME

Le Président de séance expose :

Contexte :

Dans le cadre de sa « Stratégie du projet de territoire - Ouest 2040 », le Territoire de l'Ouest a exprimé son ambition d'asseoir sa stratégie économique en consolidant les activités industrialo-portuaires et le tourisme autour de l'économie bleue.

Le Cluster Maritime de La Réunion est une association qui soutient localement, par ses actions et/ou ses participations à des actions prioritaires, le développement de l'économie bleue (développement de l'attractivité des métiers et des formations maritimes, soutien à la réalisation de projets structurants, suivi d'études prospectives...). En 2026, il représente 45 entreprises et groupements d'entreprises adhérents, tous issus des filières maritimes et des activités connexes.

Dans le cadre sa mission d'attractivité et de connaissance des métiers du maritime, le Cluster Maritime organise chaque année la « Journée de la Mer ».

Cet événement connaît une augmentation régulière de sa fréquentation (6 000 visiteurs en 2025 contre 4 500 lors d'éditions précédentes). Ces chiffres reflètent l'intérêt du public à venir participer à ce type de manifestation. Ainsi, 45 exposants ont assuré les animations (musicale et concert), les visites de navires, du port, des démonstrations de secours en mer, des tables rondes, des balades en mer, ...

Pour sa 12^{ème} édition, la « Journée de la Mer » se déroulera le samedi 13 juin 2026, au sein de la darse Foucque au port Ouest, et sera intégrée dans le cadre plus large du « Festival de l'Océan ».

Il est proposé de soutenir cette action et de répondre favorablement à la demande de cofinancement que le Cluster Maritime a adressé par courriel au Territoire de l'Ouest en date du 23 décembre 2025 pour un soutien financier à hauteur de 3 960,00 € (3 960,00 € en 2025).

Objectifs :

Le Cluster Maritime se propose de conforter la renommée de l'événementiel en prévoyant outre des visites de navires (Le Nivôse, Le Floréal, l'Astrolabe, l'Auguste TECHER), des animations, des démonstrations de secours en mer, des visites guidées du port en bus, des activités nautiques gratuites, des stands de sensibilisation et d'éducation scientifique, de la restauration, la mise en place de défis métiers de la mer, une scène pour accueillir les personnalités pendant les discours officiels, ...

Description :

- présentation des métiers et des activités maritimes avec stands installés sur le quai,
- visites de frégates militaires
- visites de navires de la marine nationale,
- visite du port Est en bus,

- sorties en mer,
- activités nautiques,
- activités pour les enfants,
- démonstration de sauvetage en mer,
- dégustation de produit de la mer,
- restaurations,
- animations musicales,
- ...

Partenariat proposé pour l'organisation de l'événementiel 2026 :

Le Territoire de l'Ouest souhaite participer à la réalisation de la « Journée de la Mer ». L'enveloppe totale prévue à cet effet est de **3 960,00 €**.

Indicateurs de réalisation pour 2026 :

Les indicateurs proposés au regard des objectifs précédemment exposés sont les suivants :

- Nombre de participants,
- Retombée médiatique (nombre d'article de presse),
- Participation des personnalités et élus en lien avec l'économie Bleue,
- Nombre de stands,
- Nombre de visites de navires.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 21/05/2026.

.

A reçu un avis favorable en Commission Économie Tourisme Culture du 07/05/2026.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- **VALIDER** l'octroi d'une subvention à l'association Cluster Maritime pour un montant maximum de 3 960,00 € au titre de l'année 2026 dans le cadre de l'organisation de la « Journée de la Mer » ;
- **AUTORISER** le Président à signer la convention partenariale et les documents y afférant.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président